

TELEASSISTANCE

Un système simple et sécurisant d'alerte de secours





50%

DU PRIX DE VOTRE PARTICIPATION
EST DÉDUCTIBLE DU MONTANT DE
L'IMPÔT SUR LE REVENU OU SOUS
FORME DE CRÉDIT D'IMPÔT.

Ce dispositif permet de continuer à vivre chez soi en toute
quiétude et indépendance.

Grâce à un bracelet, une liaison est établie avec une centrale d'écoute
qui prend immédiatement les mesures nécessaires et adaptées à la
situation (contact avec les proches, les pompiers, le SAMU, la police, etc)
et déclenche une intervention si besoin.

UNE INSTALLATION RAPIDE

- ▶ L'installation du matériel est réalisée à votre domicile par un
professionnel qui vous expliquera son utilisation.

UNE UTILISATION TRÈS SIMPLE

- ▶ La mise en relation se fait par une **simple pression sur le bracelet**.
L'appel est immédiatement identifié. Après évaluation des besoins,
**l'opérateur fait appel aux services compétents et/ou aux personnes
que vous aurez désignées.**

UN SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ Par simple appel, **vous bénéficiez de l'écoute et du soutien d'un
psychologue, évitant ainsi l'isolement.**

UNE LIAISON PERMANENTE

- ▶ En liaison 24h/24 et 7 jours/7 avec la plateforme d'accueil et d'écoute,
vous n'êtes plus isolé(e).
- ▶ La réception des appels est assurée par une **équipe formée.**

CONTACT ET INFORMATION :

04.68.90.30.70 - teleassistance@mairie-narbonne.fr
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de
13h30 à 17h. Fermé le mardi matin.